



Problème propriétaire et edf

Par **nathalie**, le **21/03/2009** à **20:30**

bonsoir il y a quelques temps j'expliquais que mon propriétaire me volais en me fournissant ses appels de fonds au lieu de nous donner nos feuilles de charges locatives habituelles. depuis nous avons mon mari et moi réussie a rétablir nos droits auprès de celui ci! mais aujourd'hui j'ai reçue une lettre d'edf bleu ciel m'indiquant qu'il me devait 50 euro de trop perçue suite a ma résiliation hors je n'ai rien résilié moi. ni meme mon mari. nous avons un bébé et avons peur d'etre coupé suite a cela. j'ai apelé le service mais l'on m'a répondu que comme j'ai le gaz il fallait rapeler dans la semaine. j'ai peur parcequ'etant en froid avec notre propriétaire l'on se demande si ce ne serais pas une sorte de vengeance de sa part pour nous ennuyer. j'ai peur que suite a cette résiliation je soit dans l'obligation d'en réouvrir un et devoir assumer les frais de mise en services ceuci etant souvent élevés. mon propriétaire pourrait il soit avoir dit que nous avions uitté le logement alors que c'est faux ou sommes nous les seuls a pouvoir le faire. et peut il faire mettre ce contrat a son nom pour nous ennuyer et en profiter pour encore nous anarquer? car j'ai également reçue un refus d'aide a l'electricité la raison serait que le contrat n'est pas a mon nom alors qu'il l'est! je me torture la tete et n'est pas la force d'attendre lundi.

merci pour votre aide